

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin

Volume 17 • Numéro 6 • Le 25 juin 2026

Produits de santé naturels : L'importance d'une information claire sur les étiquettes

Certains médicaments, notamment les produits de santé naturels, sont disponibles sans ordonnance dans les pharmacies et autres magasins de vente au détail pour soigner des problèmes de santé courants à la maison. Ces médicaments sont offerts sous différentes formes. Certains se prennent par voie orale; d'autres s'appliquent directement sur la peau, l'oreille ou l'œil; et enfin d'autres sont destinés à une utilisation par voie vaginale ou rectale. Pour éviter tout préjudice, il est important de lire les avertissements et les instructions d'un produit avant de l'utiliser.

L'ISMP Canada a reçu une déclaration d'incident de la part d'une consommatrice qui avait failli avaler un suppositoire vaginal à base d'acide borique. Elle s'est arrêtée avant de prendre le suppositoire, a lu la notice d'accompagnement et a réalisé que le produit ne devait pas être ingéré. Cet incident a été transmis à Santé Canada et au fabricant des suppositoires. Le fabricant a réagi en ajoutant des avertissements plus clairs sur l'emballage extérieur, le flacon et la notice du produit. Cet incident a mis en évidence l'importance des informations figurant sur les étiquettes et a montré à quel point le signalement d'une seule personne peut être déterminant pour renforcer la sécurité.

Avant d'utiliser un produit de santé naturel, tenez compte des conseils suivants pour vous assurer que vous l'utilisez en toute sécurité et de façon appropriée.

Lisez attentivement toutes les informations fournies avec le produit. Vous devez notamment consulter le tableau d'information sur le produit (si disponible) et la notice d'accompagnement du produit.

Renseignez-vous auprès d'un pharmacien ou de votre médecin traitant. Ils pourront vous expliquer comment utiliser un médicament si vous ne comprenez pas les informations inscrites.

Santé Canada donne aussi des renseignements utiles sur les produits de santé naturels. Ils visent à aider les consommateurs à utiliser ces produits de façon sécuritaire : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/naturels-sans-ordonnance/reglement/au-sujet-produits.html>

Pour en savoir davantage sur les changements qui ont été effectués grâce à la déclaration de cette consommatrice, consultez <https://ismpcanada.ca/fr/bulletin/erreurs-administration/>

Emballage amélioré des suppositoires vaginaux d'acide borique de marque Utiva.

Ajout d'une nouvelle étiquette d'avertissement

DO NOT TAKE ORALLY | PAS POUR USAGE ORAL

POUR USAGE VAGINAL SEULEMENT; PAS POUR USAGE ORAL. Cet emballage contient suffisamment de bore pour provoquer des dommages graves, y compris la mort, en cas d'ingestion. En cas d'ingestion accidentelle, appeler immédiatement le centre antipoison.

Avertissement (en rose) ajouté au tableau d'information sur le produit

Les bulletins d'information Erreurmed sont examinés par des consommateurs qui s'engagent à améliorer la sécurité des médicaments. Les enseignements tirés des déclarations des consommateurs sont partagés avec les professionnels de la santé grâce aux publications de l'ISMP Canada. Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel. * Le soutien financier a été fourni par Santé Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement celles de Santé Canada. Erreurmed est un élément du système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIIM).